

La vie de Vençois

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE . N°19 . SEPTEMBRE 2018



Chères Vençoises, Chers Vençois,

Avec ma fonction de Maire, j'ai conservé la délégation "Éducation, réussite et avenir" parce que la réussite des enfants est essentielle à la société de demain.

Dès le plus jeune âge, le faire ensemble, l'ouverture à l'autre, la sensibilisation à l'environnement... participent à façonner de futurs citoyens engagés, actifs et solidaires. Depuis plusieurs années, nos efforts sont démultipliés pour transformer les activités périscolaires municipales en véritables programmes éducatifs ludiques stimulant les découvertes culturelles, sportives, environnementales...

Elles permettent à l'enfant de trouver sa place parmi les autres en prenant goût au partage, à l'effort et à l'apprentissage. Ainsi, l'expression orale, gestuelle et créative est déployée envers tous les 0-5 ans qui bénéficient d'une nouvelle approche éducative stimulant l'acquisition du langage. L'action anti-gaspi dans les cantines associe les enfants à l'élaboration des menus sans déchets alimentaires...

L'avenir de tous les Vençois est également au cœur de mes préoccupations.

Je travaille avec ardeur à tous les projets d'automne élaborés avec et pour les habitants :

le réaménagement de la place en un Grand Jardin durable dont les nouvelles esquisses vous seront présentées en octobre, le futur quartier Chagall que nous souhaitons écologique, le nouveau Centre Culturel dont les travaux sont imminents, l'ouverture au public du Parc de la Conque...

Soyez assurés que votre Municipalité œuvre chaque jour avec détermination pour que notre Ville de demain soit bienveillante, innovante, solidaire et durable.

Sincèrement,



Catherine LE LAN
Maire de Vence
Présidente du SIVOM
du Pays de Vence



RENTRÉE SCOLAIRE

La Ville impliquée à tous les niveaux pour le bien-être des plus jeunes

Moment fort pour les familles, la rentrée scolaire est un événement qui marque une année, et pour la Ville qui s'anticipe de longue date afin d'offrir aux plus jeunes des conditions d'accueil et d'accompagnement optimisées.

Ce sont près de 4500 Vençois qui ont moins de 20 ans pour lesquels la Mairie propose des services spécifiques dédiés à chaque tranche d'âge.

Ces services se déclinent en différentes missions que sont :

1. l'aménagement, l'entretien et l'équipement des bâtiments communaux accueillant les enfants.

Chaque année, la Mairie profite notamment des congés estivaux pour effectuer différents travaux répertoriés en collaboration avec le corps enseignant, allant du simple coup de peinture dans les classes, à des chantiers importants tels que des agrandissements.

2. l'organisation de l'accueil périscolaire, extrascolaire et l'accompagnement des enfants.

En dehors de la mise à disposition des ATSEM



QUELQUES CHIFFRES À VENCE

- Nombre d'enfants scolarisés en primaire : **1413**
- Elèves inscrits à la cantine : **1369**
- Elèves inscrits en accueil périscolaire : **690** et extrascolaire : **868**
- Nombre d'agents communaux travaillant au service des enfants : **110**



qui épaulent au quotidien les enseignants, la Ville organise également les services périscolaires, c'est-à-dire l'accueil des élèves avant et après la classe, les accueils de loisirs chaque mercredi et pendant les vacances. La Municipalité, fortement impliquée dans ce domaine, a à cœur de proposer aux enfants des activités enrichissantes et divertissantes dans une démarche éducative choisie.

3. la restauration scolaire.

À Vence, chaque établissement propose une cuisine locale. Les repas sont mitonnés par des cuisinières municipales qui œuvrent dans le souci de l'équilibre alimentaire, du goût et de la santé des plus jeunes, avec 33%

de produits bio dans les assiettes en 2018.

4. les services en faveur des tout-petits

La Commune compte trois crèches (Véga gérée en régie, Arman gérée en délégation de service et la crèche associative Lou Pitchoun) et met en place de nombreux projets pour l'éveil des 0-3 ans.

5. Les actions en faveur de la jeunesse

Avec son service jeunesse et ses projets éducatifs et citoyens, la Ville accompagne, soutient et encadre les jeunes Vençois.

P.1.3 ENFANCE
Toutes les nouveautés de la rentrée 2018.

P.4.5 TRAVAUX & MOBILITÉ
L'actualité.

P.6.7 CULTURE & FESTIVITÉS
Les derniers événements.

P.8 PROXIMITÉ
Questionnaire Comités de Quartier & Agenda





Afin que les enfants puissent se protéger des intempéries, un préau a été construit à la Maternelle Lei Bigarradié.

Comme chaque année, pendant les vacances d'été, les services municipaux sont intervenus dans toutes les écoles afin d'engager les travaux de rénovation, sécurité, nettoyage et équipement, nécessaires.

La Ville a ainsi lancé de nombreux chantiers dans les 8 établissements scolaires vençois.

Parmi les plus significatifs on retiendra :

AU GROUPE SCOLAIRE DE L'OUEST - MATERNELLE DES BAOUIS :

À SAVOIR : Toutes les dépenses liées à l'Enfance, l'Education et la Jeunesse représentent (personnel compris) 18% du budget communal et annexes, soit 6,7 millions d'euros en 2018.



L'équipement des écoles, c'est aussi la mise à disposition d'outils informatiques et numériques. En 4 ans, la Ville a investi près de 190 000 euros en ce domaine. Plus de 330 appareils sont répartis dans les établissements. Une dizaine d'ordinateurs supplémentaires sera mise à disposition prochainement.

1. L'AMÉNAGEMENT, L'ENTRETIEN ET L'ÉQUIPEMENT DES BÂTIMENTS COMMUNAUX ACCUEILLANT LES ENFANTS.

• La réfection complète des deux blocs sanitaires.

À L'ÉCOLE CHAGALL :

• La réfection des peintures dans 2 classes,

• La rénovation de la toiture de l'aile «Est» et la reprise de l'étanchéité de la verrerie du hall d'entrée.

AU GROUPE SCOLAIRE DU SUVE - MATERNELLE :

• La peinture des circulations et des sanitaires, et le remplacement de tous les luminaires.

À LA MATERNELLE LEI BIGARRADIÉ

• La création d'un préau sur la cour arrière,
• La réfection de la cour,
• Le remplacement de portes coupe-feu sécurisées,
• La pose de ventilateurs dans les classes.

À LA MATERNELLE DU SIGNADOUR

• Le remplacement du revêtement de sol d'une classe.

AU GROUPE SCOLAIRE SAINT-MICHEL / TOREILLE

• La peinture de 4 salles,
• La pose de bancs en bois autour des oliviers,
• La restauration d'une porte extérieure et l'automatisation du portail du parking des enseignants,

À SAVOIR : Les travaux les plus importants imputés sur la section d'investissement du budget de la Ville ont représenté cette année une enveloppe de 390 000 euros.

• La pose de ventilateurs et de stores électriques.

• Par ailleurs, cet été, le centre médico scolaire a été déplacé et réhabilité au sein de cette école. Plus qu'un déplacement d'infrastructure, il s'agit d'une réelle évolution souhaitée par le Maire : le centre médico scolaire devenant enfin pleinement accessible à tous puisque désormais situé en rez-de-chaussée de l'établissement (auparavant au 2^{ème} étage sans ascenseur).

SÉCURITÉ : UNE PRIORITÉ !

Des travaux de sécurisation des écoles ont par ailleurs été achevés cet été avec :

• L'opacification des vitrages par la pose systématique de films occultants sur les fenêtres donnant côté rues,

• la pose de boutons moletés (pour sécuriser les classes non fermées à clé)

• la mise en place de visio-phones dans 5 écoles,

• la pose de grilles aux fenêtres du dortoir de l'école du Signadour (en cours).

2. L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS.

En dehors des heures de classe, la Ville déploie de nombreux services destinés aux loisirs et à l'éveil des enfants en favorisant l'art, le langage et la créativité. Dans une démarche éducative réfléchie, les activités visent le développement de la confiance en soi, la curiosité, l'autonomie et la collaboration.

L'organisation des accueils municipaux est adaptée à l'âge et aux besoins des enfants avec un nombre d'intervenants investis pour la sécurité et l'épanouissement. Les activités sont élaborées sous forme de projets pour apporter du délassement et du divertissement dans une dimension collective qui favorise le lien social, où l'obligation de réussite n'existe pas.

Durant les temps périscolaires, les enfants ne sont pas «gardés» mais bénéficient de réelles activités de loisirs. Des projets tels que «Autour de FRANTA», «Un été avec Monsieur Matisse», «des boîtes à lire et à rêver», un projet patrimoine, «Cuisines en Méditerranée» ont été proposés aux enfants et accueillis avec

enthousiasme.

Un accompagnement aux devoirs est aussi proposé le soir pour les enfants des classes élémentaires afin de ne pas rallonger le temps d'apprentissage en famille après 18h30.

Dans les accueils de loisirs (mercredis et vacances), la détente est également associée à l'enrichissement personnel des enfants. Les services ont participé à différents projets et événements (Festival Art et Tolérance, Journée des Droits de l'Enfant, C'est mon Patrimoine avec le Ministère de la Culture...)

Les activités collectives permettent aux enfants de prendre des responsabilités et de développer leurs compétences sociales.

GUICHET UNIQUE ET PORTAIL EN LIGNE POUR SIMPLIFIER LA VIE DES FAMILLES

Dans le but de faciliter le quotidien des parents, le Guichet Unique Enfance regroupant au même endroit tous les services administratifs liés aux plus jeunes, a été ouvert en 2016 à Toreille. Il est complété par le Portail des Familles, site internet permettant de réaliser de nombreuses démarches en ligne et de régler directement les prestations souhaitées, par paiement électronique. Depuis cette rentrée 2018, la transmission des pré-inscriptions des enfants peut également se faire sur internet.



L'IMPLICATION DE LA VILLE POUR LES ENFANTS, C'EST AUSSI :

• **Le financement des sorties, voyages, classes découvertes...** En 2017, près de 100.000 € ont permis aux enfants d'accomplir des activités variées de loisirs.

• **L'organisation toute l'année au Musée de Vence d'ateliers créatifs inspirés des expositions en cours.** Le musée, véritable lieu d'éveil, de questionnement et de créativité, propose aussi des stages pendant les vacances scolaires. **La Médiathèque est également très active** afin de favoriser la découverte et la pratique de la lecture chez les enfants et les jeunes.

• **Le programme de réussite éducative (PRE)** mené par la Métropole, l'État, la CAF et la Commune. Il s'adresse aux enfants de 2 à 16 ans résidant en quartier prioritaire du centre-ville qui présentent des signes de fragilités. En 2018, différentes actions ont été engagées : **Optimiser la lutte contre le décrochage scolaire** avec la mise en place de stages pour les élèves. **L'ouverture des enfants du P.R.E. aux ateliers philo et cirque** du Centre Culturel. **La création d'une classe "Très Petite Section"** à l'école du Signadour pour des publics prioritaires âgés de 2 à 3 ans.

• **Le Fonds de Réussite Éducative.** Action fraternelle et solidaire menée par la Ville, il permet d'octroyer à l'égard des aides financières destinées aux plus jeunes afin d'œuvrer pour l'égalité des chances en matière d'éducation.

GUICHET UNIQUE ENFANCE
Mairie Annexe de Toreille
177 avenue A. Toreille
Tel : 04.93.58.23.70
guichetunique@ville-vence.fr

3. LA RESTAURATION SCOLAIRE.

Le personnel communal qualifié et soucieux de l'équilibre alimentaire des enfants, cuisine chaque jour des menus élaborés avec une diététicienne.

Dans une démarche de qualité, le goût et la santé sont placés au cœur des préoccupations pour un bienfait immédiat, mais aussi sur le long terme, dans le souci d'habituer les plus jeunes

à consommer une alimentation diversifiée et saine.

33% DE BIO EN 2018 !

C'est ainsi des produits frais et locaux qui sont choisis en priorité avec une augmentation voulue par la Municipalité, du Bio dans les assiettes, sans surcoût pour les familles.

Les aliments biologiques sont passés de 20% à 30% depuis 2014 et continuent leur progression avec 33% cette année.

Par ailleurs, une **Commission Menus a été créée en impliquant les enfants** dans la sélection des plats qui seront au menu.

La préparation de soupes en hiver ayant par exemple été demandée récemment, les cuisines seront équipées

dans les semaines à venir pour pouvoir répondre à cette attente.

Par ailleurs, un **travail sur le gaspillage alimentaire** a été initié dernièrement avec une sensibilisation des enfants et du personnel qui a suivi un stage en ce domaine.



Les menus peuvent être consultés sur le portail des familles : <http://portailfamille.vence.fr>



Si la plupart des communes françaises propose un service de restauration scolaire, la provenance des repas destinés aux enfants, reste variée.

A Vence, les déjeuners ne sont pas simplement achetés et réchauffés, mais sont cuisinés sur place avec des produits frais par de vrais cordons bleus.

LE SAVIEZ-VOUS ? Le prix par repas payé par les familles représente 35 % de la dépense réelle de la Ville. En effet, toutes charges confondues (personnel compris), un repas coûte à la Mairie 7,13 euros. Le tarif facturé aux familles est de 3,05 euros. Sur une année, le reste à charge inscrit au budget de la Ville s'élève à 1 129 149 euros.

4. LES SERVICES POUR LES TOUT-PETITS.

Au sein des crèches que compte la Commune, le bien-être et la sécurité des bambins sont associés à un engagement éducatif fort pour stimuler et amplifier le langage, car le développement des cinq premières années de la vie s'avère crucial pour l'acquisition des habiletés nécessaires aux apprentissages scolaires.

Sachant que l'environnement éducatif d'un enfant peut engendrer des écarts de 1 à 4 dans le nombre de mots entendus en une semaine, Vence a décidé de développer l'expression et les interactions langagières auprès des plus jeunes au sein des structures municipales.

La méthode «Parler Bambins» mise en place consiste en une stimulation des interac-



tions prélangagières et langagières entre les adultes et les enfants qui découvrent ainsi l'envie et le plaisir de communiquer par la confiance et l'estime de soi. Le succès de l'action est au rendez-vous. Les professionnels et les familles en ont fait le constat. Il a également été déterminant dans le changement de modèle d'accompagnement éducatif auprès de l'enfant. La notion «d'agir pour l'enfant» a laissé place à «faire avec l'enfant», ce qui modifie complètement la démarche éducative.

En cette rentrée 2018, tous les enfants de 0 à 5 ans qui fréquentent les accueils municipaux, périscolaires, extrascolaires et crèches, profiteront de cette méthode qui place l'expression par l'art, le langage et la créativité au cœur de l'action éducative municipale.

À NOTER : EN 2018, 225 bébés et jeunes enfants sont accueillis dans les structures petite-enfance vençoises.

5. LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA JEUNESSE.

À travers la Maison de la Jeunesse et des Loisirs, ou du Conseil Municipal des Jeunes créé en 2015, Vence accompagne les adolescents dans leur épanouissement, leur découverte du monde, leurs prises d'initiatives et le développement de leur conscience citoyenne. De nombreuses activités favorisant la socialisation, l'autonomie, le respect d'autrui, la responsabilisation et les découvertes culturelles leur sont proposées.

NOUVEAUTÉS 2018 / 2019 :

• La création d'un groupe de jeunes secouristes bénévoles avec la Croix-Rouge,
• La constitution d'un groupe de parole avec l'ARPAS, Association humanitaire d'entraide sociale,
• La création de nouveaux ateliers (Rap, chants, musique) et des sorties surprises.

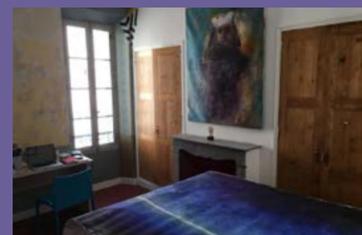


• La mise en place d'actions communes avec des éducateurs spécialisés : ateliers, sorties etc...
• Le développement d'un partenariat avec la Brigade de prévention de la délinquance de la Gendarmerie Nationale avec des actions de prévention pour les 11/14 ans.



Ouverture de la Résidence Sociale pour artistes Francis-Aimé Palanque

Beaucoup d'artistes rêvent d'un toit sous lequel vivre, réfléchir, et travailler confortablement. Pour favoriser la création artistique, de plus en plus de programmes de réhabilitation réalisés par des bailleurs sociaux, mêlent la mixité sociale et les logements destinés aux professions artistiques. Dans cette même démarche, avec l'ouverture en juin dernier de la Résidence pour Artistes Palanque, Vence et sa SEM encouragent la création contemporaine et numérique, et facilitent la mise en relation des artistes avec les acteurs du territoire.



C'est ainsi 5 chambres en location pour une durée de 6 à 18 mois, et un espace de travail collectif à la Chapelle Sainte-Bernadette, qui sont mis à la disposition des artistes.

La résidence située au 32 place Antony Mars en plein cœur de la cité historique, appartenait autrefois à un artiste fêré d'Art Brut qui ne souhaitait pas dévoiler son œuvre : Francis-Aimé Palanque dit «Palanc», également pâtissier bien connu des gourmands pour avoir créé le célèbre «craquelin». Sa famille était présente lors de l'inauguration de la Résidence pour Artistes, par Catherine Le Lan, Maire de Vence, et les partenaires de l'opération dont la Sénatrice Dominique Estrosi Sassone représentant la Métropole Nice Côte d'Azur, la SEM de Vence, l'architecte du projet Mylène Duquenois, Api-Provence etc...

La continuité du service culturel assurée au Cinéma de Vence

Souffrant d'une baisse de fréquentation, en particulier depuis l'ouverture du multiplexe de Polygone Riviera, le cinéma de Vence peine à survivre et comme de nombreuses petites structures, se voit même désormais refuser la distribution de certains grands films. Notamment lassé par ce constat, l'exploitant du cinéma a fait savoir à la Ville, propriétaire des murs, qu'il souhaitait mettre un terme prématurément à la délégation de service public signée en 2011. Prenant acte de cette décision, la Municipalité n'a toutefois pas l'intention de renoncer à maintenir l'activité du cinéma, et poursuit sa réflexion pour faire vivre ce lieu atypique, précieux pour l'animation, la culture et les loisirs vençois. Afin qu'aucune rupture de service ne pénalise les Vençois, un nouvel exploitant privé s'est récemment vu confier la gestion transitoire du cinéma jusqu'à l'aboutissement d'une nouvelle procédure de délégation.



LA GRANDE CHAPELLE DU CALVAIRE RÉNOVÉE

Il était attendu de longue date par les amoureux du patrimoine, il a débuté en juin dernier : le chantier de rénovation de la grande Chapelle du Calvaire avance à grands pas.

Après la restauration de la Villa Alexandrine couronnée d'un Ruban du Patrimoine 2018, le réaménagement de la Mairie principale, la Municipalité s'est attelée cet été à une nouvelle réhabilitation de taille de son patrimoine dégradé.

En bordure du Parc de la Conque, la grande Chapelle du Calvaire bien connue dans le quartier de l'Ara, faisait partie d'un ensemble d'une dizaine de petites chapelles construites au 18^{ème} siècle rappelant un épisode de la Passion du Christ.

En 1793, à l'heure de la Révolution les biens de l'Église furent vendus mais quatre Vençois achetèrent les trois chapelles du haut pour les revendre à l'Abbé Abou qui les restaura pour le compte de l'Église. Ce n'est qu'en 1905, au moment de la séparation de l'Église et de l'État, que la Ville devint propriétaire des lieux.

Malheureusement, le temps et les dégradations ont eu raison de l'édifice pratiquement à l'état d'abandon depuis de nombreuses années, malgré différents projets de rénovation, tous restés dans les cartons.



L'intérieur et l'extérieur restaurés à l'identique

D'ici peu, la Chapelle retrouvera une nouvelle jeunesse avec les travaux entrepris qui concernent la totalité du bâtiment.

À l'EXTÉRIEUR, après consolidation, la toiture est entièrement refaite en

conservant les tuiles anciennes. Les enduits de façade sont restaurés pour mettre un terme aux infiltrations humides. Les menuiseries en bois sont intégralement remplacées.

À l'INTÉRIEUR, les sols sont repris, les carreaux en terre cuite sont rénovés ou remplacés, et une mise en valeur de l'architecture par un éclairage spécifique est prévue.

Pour l'aider dans le financement des travaux, la Ville a fait un appel aux dons par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine et remercie chaleureusement tous les donateurs soucieux de participer à cette belle rénovation. (29 000 euros).

Vous pouvez encore vous associer à cette démarche sur : www.fondation-patrimoine.org.



CADRE DE VIE Les efforts se poursuivent pour sécuriser et embellir la commune



Sécurisation devant l'Hôtel Le Mas de Vence

Parmi les travaux engagés sur l'espace public, la sécurisation et l'extension des cheminements piétons tiennent une place de choix dans les projets communaux.

Il y a quelques semaines, en face de l'Hôtel le Mas de Vence sur l'avenue Émile Hugues, les travaux de sécurisation annoncés ont débuté et permet-

tront en outre, de mettre à la disposition des Vençois, 17 places de stationnement gratuites supplémentaires.

Précédemment, une autre réalisation notable s'est concrétisée, toujours sur l'avenue Émile Hugues mais cette fois en contrebas de la station essence. Sur environ 400 m linéaires, à la demande des riverains, la route à grande circulation a été dotée de



Création de trottoirs avenue Émile Hugues.

trottoirs de part et d'autre de la voie jusqu'à l'aménagement réalisé l'an passé au débouché de l'Ancien Chemin de Saint-Paul.

Les arrêts de bus ont aussi été mis aux normes et un séparateur central équipe désormais la chaussée afin de limiter la vitesse des automobilistes.

Un nouveau square se dessine devant la Maison de Retraite

Depuis quelques semaines, un square est en cours de création avenue Colonel Meyère, attirant le regard sur la façade remarquable de la Maison de Retraite. La Municipalité a souhaité mettre en valeur le bâtiment par la conception d'un nouvel espace ouvert au public. Composée de 2 zones, il offre une belle ouverture visuelle avec une placette organisée autour d'une fontaine provençale qui sera agrémentée de bigaradiers. Par ailleurs, aux pieds des palmiers, un jardin des sens sera créé et complété par l'installation d'une table d'échecs et de bancs. Le nom de Simone Veil sera proposé au Conseil Municipal pour ce nouvel aménagement.



MOBILITÉ Les nouveautés de la rentrée



Une nouvelle ligne de bus Vence - Carros

Depuis le 3 septembre dernier, une nouvelle ligne de bus Vence-Carros est à la disposition des Vençois, répondant ainsi aux attentes de nombreux salariés et apprentis qui se rendent chaque matin vers la Zone Industrielle de Carros (2^{ème} bassin d'emploi) et le Centre de Formation d'Apprentis.

La nouvelle liaison demandée par la Ville et mise en place par la Métropole et Lignes d'Azur, est appelée «T-Express Vence-Carros ZI». Elle



relie Vence, Saint-Jeannet et Gatières à la Zone Industrielle de Carros-Le Broc en empruntant l'itinéraire le plus direct, et en marquant un nombre d'arrêts limité sur son parcours.

4 départs par jour du lundi au vendredi sont actuellement proposés :

- 2 départs le matin (à 6h55 et 7h55 à l'arrêt Bel Respiro (collège de la Sine) pour une desserte de la Première Avenue à Carros 45 minutes plus tard) permettant aux salariés d'arriver au travail pour les embauches de 8h et 9h.
- 2 retours en direction de Vence, à 16h15 et 18h.

À l'horizon 2019, est envisagée la multiplication des départs en journée, ce qui permettrait également aux lycéens habitant ce secteur de rejoindre leur domicile.



Vélos, covoiturage, parking relais, plateforme internet... Les nouvelles actions en faveur de la mobilité.

Le travail se poursuit en collaboration avec les partenaires de la Ville afin de proposer aux Vençois de multiples solutions favorisant la mobilité et la protection de l'environnement. Afin que le «tout-automobile» et son cortège de nuisances (pollution, embouteillages, bruit, coût...) ne soient plus la règle, la Municipalité multiplie les initiatives dans le but de proposer des alternatives innovantes. Parmi les nouveautés, on trouve :

- le renforcement de l'offre de covoiturage avec la constitution d'une communauté vençoise (déjà plus de 100 personnes) sur le site Ridygo.
- l'amélioration de la ligne 94 pour une meilleure desserte de Cagnes et Nice, ainsi qu'une augmentation du cadencement et de l'amplitude horaire des bus de Lignes d'Azur...
- la création d'une plateforme internet «Mobilité Durable à Vence» regroupant tous les services à la disposition des habitants : parkings privés mutualisés, service d'auto-partage avec conciergerie, covoiturage etc...

- d'ici la fin de l'année, la mise à disposition de vélos à assistance électrique (location sur le domaine public) sans

station de dépôt fixe. Les vélos pourront être stationnés librement et seront ensuite géolocalisés par les utilisateurs suivants et par les agents d'entretien du réseau.

Sont également à l'étude :

- la création d'un parking relais au sud de la Commune où les usagers pourront laisser leur véhicule personnel avant de prendre les transports en commun, ainsi qu'une réflexion sur le réaménagement de la gare routière de Vence.

Un départ supplémentaire sur la ligne 511



La ligne Vence-Grasse est elle-aussi complétée afin de faciliter la vie des usagers. Un nouveau trajet au départ de la halte routière Maréchal Juin existe désormais à 6h30 pour une arrivée sur Grasse à

partir de 7h25, ce du lundi au vendredi en période scolaire.

Pour toute information : www.lignesdazur.com et www.maregionsud.fr



Parkings à enclos (zone jaune) : 30 minutes gratuites puis 20 centimes de l'heure



Depuis la fin du mois d'août, l'accès aux parkings de la Rousse et de la piscine est réglementé avec un barrière et la mise en enclos des espaces. Dans la logique du plan de stationnement, l'objectif de la mesure est d'éviter que ces aires de stationnement proches du centre ville et d'équipements publics (écoles, gymnases, piscine, médiathèque...) ne soient accaparées par des voitures «ventouses».

- La demi-heure gratuite permet d'accéder au plus près des établissements par exemple pour déposer ou venir chercher un enfant.
- Le tarif (20 centimes de l'heure - soit 1 € pour 5 heures) est ensuite modéré favorisant un stationnement de moyenne durée.

Les abonnements mensuels «résidents et actifs» donnent aussi accès à ces parkings, qui sont gratuits la nuit de 19h à 9h. Par ailleurs le parking de l'Alhambra (Avenue Alphonse Toreille) a également été mis en enclos mais se situe en Zone Rouge avec 2 heures de gratuité, puis un tarif dissuasif favorisant les stationnements de courte durée.





COL DE VENCE

Les Maires du SIVOM et de la Métropole défendent le maintien des activités sur le site

Depuis toujours, les Vençois, les habitants des communes voisines et de nombreux vacanciers profitent des espaces naturels exceptionnels du Col de Vence pour se ressourcer à quelques kilomètres à peine du littoral.

Les habitués ont toujours connu sur place les quelques habitations, le snack et les activités équestres, rendez-vous incontournable des familles pour les promenades à poney, et bien sûr des amoureux de l'équitation trouvant sur place le site idéal pour vivre leur passion.



Depuis plusieurs mois pourtant, le maintien de ces résidents et professionnels est remis en cause par la Préfecture des Alpes-Maritimes.

En s'appuyant sur l'irrégularité de certaines constructions, notamment d'abris et box en bois pour chevaux qui auraient nécessité le dépôt de permis de construire, l'opportunité même de la présence de ces activités en site naturel classé est remise en question.

En décembre dernier, l'État a confié au Parc Naturel Régional des Pré-Alpes d'Azur, une mission de rencontre des différents propriétaires du secteur afin d'envisager leur départ ou relocalisation, laissant ces derniers dans le désarroi le plus complet et l'incompréhension. Cette démarche non concertée, a suscité chez les élus locaux du SIVOM du Pays de Vence, dont Catherine Le Lan est Présidente, un véritable questionnement sur la méthode, mais aussi sur le fond.

La protection de ce site remarquable doit-elle passer par une sanctuarisation des lieux et l'unique présence de sentiers de randonnée ?

L'exigence environnementale doit-elle effacer des décennies d'activités humaines ? dont celles tournées vers l'équitation qui semblent pourtant en harmonie avec un tel environnement ?



Par la motion votée à l'unanimité en juin dernier, les Maires du SIVOM ont souhaité exprimer leur position à ce sujet.

Il a été rappelé solennellement que les aspects humains et socio-économiques n'avaient pas été suffisamment pris en compte dans la procédure engagée. Le Col de Vence, véritable richesse de notre territoire, y compris d'un point de vue touristique, doit être mis en valeur avec ses résidents et l'ensemble de ses activités bovines, ovines, équestres et de détente, existantes.

La motion rappelle également que les résidents sont à la fois les gardiens et les garants de la vie sur le site dont la fra-

gilité, notamment en matière d'incendie, nécessite une surveillance humaine constante.

A ce jour, si la Préfecture a abandonné l'idée d'exproprier la famille vençoise à l'entrée du Col, les résidents et professionnels équestres ont reçu cet été la visite officielle des services de l'État venus répertorier l'ensemble des irrégularités d'urbanisme. L'inquiétude subsiste et chacun reste en attente des suites qui seront réservées à ce dossier.

À l'intransigeance, serait bien sûr préférée une indulgence constructive qui pourrait mener à la régularisation des bâtis utiles aux activités, et à certaines améliorations esthétiques si besoin.

PAROLE À L'OPPOSITION

GRUPE "POUR VENCE"

Histoire d'une panne

La ville de Vence était une petite commune, bourg centre, acteur majeur du Moyen pays. Un territoire vivant, bien différencié de la côte d'Azur.

Il y avait l'agence locale de Nice Matin avec sa page de Vence. Il y avait les commerçants et artisans, les associations, les citoyens et les touristes. Il y avait la rue du marché bouillonnante et renommée.

Les manifestations qui attireraient jusqu'à 40 000 visiteurs par week-end, telle la fête du haut et moyen pays. Les nuits du sud, le musée Fondation Emile Hugues, orchestré par l'association Culture et patrimoine et qui brillait loin. Il y avait au col de Vence des activités traditionnelles qui cohabitaient sans problème. Les artisans du bâtiment, nombreux bâtissaient des villas petites ou grandes. Il y avait les fêtes traditionnelles avec Lo Cepon et toutes les bonnes volontés autour du comité des fêtes.

Les Vençois ne reconnaissent plus leur commune. Ils ne sont plus fiers. Ils sont inquiets. La ville est affaiblie au cœur même de ses compétences. Et le nouveau Maire ravi, au milieu des présidents et Vice présidents de la Métropole dont elle accepte tout, y compris le transfert de la taxe de séjour vençoise de 160 000 euros à l'office de tourisme Métropolitain de Nice. Vence doit se réveiller, s'enorgueillir à nouveau d'être un chef lieu de Canton du haut et moyen pays, porter fièrement son histoire provençale et se repositionner face à la puissante Métropole, sous peine d'être engloutie corps et biens.

Les Vençois parfois se disputent bien sûr, comme sur l'emplacement du lycée... mais toujours s'entendaient pour défendre leur ville et sa qualité de vie exceptionnelle. Vint alors, la création de l'intercommunalité, la Canca, « juste un regroupement de communes pour mieux gérer quelques services » nous disait on... Puis vint la Métropole.

Et en 2018, l'impôt Métropolitain nouveau : 2,1 Millions d'euros par an, payés par les Vençois sur leur taxe foncière. Aujourd'hui, l'agence locale du journal a fermé, la page s'appelle Cagnes. Le journal s'appelle d'ailleurs Métropole Matin. Les activités du col de Vence sont dans le viseur du Préfet. La propreté, les travaux, le PLU, les routes, les parkings et même l'office de tourisme sont Niçois. Les marchés publics de voirie, de trottoirs sont regroupés et seules les entreprises nationales peuvent être retenues.

Les Vençois ne reconnaissent plus leur commune. Ils ne sont plus fiers. Ils sont inquiets. La ville est affaiblie au cœur même de ses compétences. Et le nouveau Maire ravi, au milieu des présidents et Vice présidents de la Métropole dont elle accepte tout, y compris le transfert de la taxe de séjour vençoise de 160 000 euros à l'office de tourisme Métropolitain de Nice. Vence doit se réveiller, s'enorgueillir à nouveau d'être un chef lieu de Canton du haut et moyen pays, porter fièrement son histoire provençale et se repositionner face à la puissante Métropole, sous peine d'être engloutie corps et biens.

Anne SATTONNET
Conseillère Municipale,
Conseillère Métropolitaine,
Vice Présidente du Conseil Départemental

GRUPE "UN TEMPS D'AVANCE"

Nous revenons ici sur les questions de développement territorial et nous ferons un focus sur le quartier de la Sine. En frontière avec les communes voisines de la CASA (Communauté d'Agglomération Antibes-Sophia Antipolis) ce vaste territoire présente des enjeux critiques. Protection et valorisation d'un espace naturel, protection contre les risques d'incendie, développement raisonné de l'espace résidentiel, zone d'implantation de services publics et développement économique constituent les premiers paramètres à considérer.

L'élaboration en cours du Plan Local d'Urbanisme Métropolitain (PLUM) doit nous conduire à élaborer un schéma directeur de moyen terme pour ce territoire.

Son articulation devra intégrer la vision de la ville de Vence (Il en faut une !), les contraintes de voisinage avec la CASA (mal couvertes aujourd'hui par le SIVOM du Pays de Vence - la commune de La Colle-sur-Loup s'est retirée), les directives du Département pour la lutte contre le risque incendie et le bon vouloir de notre chère (!) Métropole pour les voiries et les priorités d'aménagement. Cet exercice de planification est urgent et critique. De nombreux témoignages révèlent l'insuffisance flagrante des voies de communication et le peu de progrès effectué sur la maîtrise du risque incendie.

Le potentiel de ce territoire doit être intégré dans la vision dynamique de notre commune.

José MASSOL Conseiller Municipal

GRUPE "RASSEMBLEMENT NATIONAL"

La fin des vacances s'accompagne de l'augmentation de la taxe foncière à l'initiative de la bien nommée Métropole ; si j'en crois les propriétaires qui l'ont reçue, l'augmentation dépasse 18 %.

Mais ce n'est pas un impôt nouveau mais un transfert de la taxe communale à celle de notre tutrice. Un des « avantages » que je dénonce régulièrement pour nous avoir imposé le rattachement à la Métropole. Comme je vous l'ai déjà signalé le complexe Chagall va prochainement voir le jour nous le devons aux souhaits d'une adjointe à l'Urbanisme qui par le passé a proposé cette désastreuse opération. D'autant qu'il est prévu un parc autos que notre chère Métropole ne veut pas financer, qui lui reviendra de droit lorsque nous l'aurons payé de la même manière que celui du Grand Jardin.

La suite c'est le prélèvement à la source qui va occasionner bien des surprises pour les employeurs mais aussi pour les salariés sans compter des erreurs qui sont inévitables. Les retraités décidentement les favoris de notre actuel gouvernement ont pu apprendre de la bouche du premier ministre que leurs retraites ne

seront pas revalorisées, aux dires même d'une certaine Madame Bergé porte parole des LREM « qu'ils mangent trois fois par jour et même qu'ils prennent un goûter » on croit rêver, alors que la prise en charge des Migrants coûte à la France un porte-avions tous les deux ans. Dernière nouvelle notre majorité rejoint le parti de Monsieur Estrosi « la France audacieuse » cela ne va pas arranger nos affaires communales.

J'aimerais conclure d'une manière optimiste mais cette fois le cœur n'y est pas, la situation économique de notre pays et de l'Europe ne cesse de m'inquiéter, tant que la question de l'immigration ne sera pas résolue nous vivrons une menace permanente, je vous fais part du nombre d'agressions de toutes sortes par jour 10 000, de la plus simple au meurtre, ceci ne peut plus durer. Je vous invite à réfléchir lors de votre prochain vote et de mettre en avant ceux qui depuis des années soutiennent les actions pour assurer notre avenir et votre sécurité.

Jean-Pierre DAUGREILH Conseiller Municipal Conseiller Régional

Septembre et déjà l'attente des premiers bilans de l'été : celui des Nuits du Sud. Je suis favorable au maintien du festival qui reste un fer de lance de la notoriété de Vence. Mais après 21 éditions, force est de constater un essoufflement. Il faut modifier certains paramètres et

se donner des moyens à la hauteur de l'évènement ;

- celui de la fréquentation touristique estivale. Cette année était la dernière avant le transfert à la Métropole de notre promotion touristique. Ce nouveau transfert de compétence est à suivre de très près. Son développement favorable à Vence dépend maintenant du travail et de la pugnacité du maire et des 4 élus vençois à la Métropole, tout comme d'ailleurs la qualité des autres compétences déjà transférées.

Gageons que Madame le maire publiera ces bilans, et de la communication de la ville est prolix et onéreuse pour le contribuable. Car, qui n'a pas reçu fin août son courrier personnel de propagande de la Métropole signé par Madame le maire ? Quel gaspillage ! Cela pour justifier l'augmentation de 17% des prochains impôts fonciers. Comme si un propriétaire était forcément riche, alors qu'il s'est endetté pour 25 ans. Et que dire du propriétaire retraité, qui cumule emprunt + CSG + taxe foncière. C'est intolérable !

La vérité est que ce nouvel impôt métropolitain ne financera rien sur Vence. Les financements cités dans le courrier étaient déjà acquis, et sont même moindre que ceux planifiés depuis 2014... Réagissons : patrickscalzo.fr

Patrick SCALZO Conseiller Municipal



LES DERNIERS ÉVÈNEMENTS VENÇOIS

Tous les loisirs représentés au Forum des Associations

Avec cette nouvelle édition très fréquentée, le Forum des Associations a confirmé son rôle incontournable dans l'organisation des loisirs associatifs à Vence. Avec 141 exposants et 134 associations vençoises, parmi lesquelles 7 nouvelles associations qui participent pour



la première fois au Forum, ce rendez-vous de la rentrée avait tous les atouts pour répondre aux attentes des visiteurs. De nombreuses démonstrations pouvant susciter l'envie de s'inscrire ou au moins d'essayer une activité, ont également animé la journée : danse, gymnastique, capoeira, yoga, escrime et même base-ball etc...

Nouveauté de l'année, la Fête du Sport qui se tenait les saisons précédentes la veille du Forum, a été intégrée à la manifestation. À partir de 11h, en présence du Champion du Monde du 400m haies, Stéphane Diagona, partenaire de l'évènement, les sportifs les plus méritants et les associa-



MUSIQUE

Un pare-terre d'étoiles a enchanté les Nuits du Sud

Chaque année différentes mais attractives, les Nuits du Sud attirent toujours un public de mélomanes impatients d'assister aux concerts des grands noms de la chanson, tout autant que de découvrir des artistes du bout du monde.

2018 n'aura pas fait exception à la règle. L'ambiance était là, les artistes étaient heureux d'être sur scène et le public des plus chaleureux.

Mentions spéciales pour la très belle soirée d'Alain et Pierre Souchon, l'énergie communicative de Sergent Garcia et Earth Wind & Fire, et bien sûr la prestation envoûtante de Luz Casal.

Merci à tous les bénévoles, cheville ouvrière du festival, et à Téo Saavedra son directeur.



tions qui fêtaient l'anniversaire de leur création, se sont vus remettre des médailles et trophées. En début d'après-midi, le Triathlon des Minots a couronné la journée. Répartis sur 2 départs en fonction de leur âge, les enfants se sont élancés pour 1,3 km de course, 1,3 ou 1,9 km de vélo, et 50 m ou 100 m de natation. Bravo à tous !



TRADITIONS

Les Vençois au rendez-vous de la convivialité à la Sainte Elisabeth

Toujours haute en couleurs, malgré l'incertitude d'une météo capricieuse, la Fête Patronale de la Sainte Elisabeth n'aurait été manquée pour rien au monde par les Vençois attachés à cette tradition.

Grâce aux bénévoles du Comité des Fêtes toujours très impliqués, les ra-

violis niçois ont été savourés dans la bonne humeur, après les allocutions officielles.

Catherine Le Lan, heureuse de célébrer cette fête pour la deuxième année de son mandat, a pris le temps de revenir sur l'année écoulée et de détailler les projets d'avenir de l'action municipale.



CULTURE

La lecture à l'honneur avec la Fête du Livre

Cette année encore, Vence a tenu à s'associer à la Fête du Livre en présentant place du Grand-Jardin des animations pour enfants et adultes autour de la création littéraire, et notamment une belle chasse au trésor.

Sur le même thème, de nombreux auteurs et éditeurs étaient réunis à la Cité Paroissiale pour « Lire à Vence » en présence de l'écrivain René Frégny (Prix des Lecteurs Gallimard 2017).

Du roman à la poésie, du polard à la BD, du livre historique au livre jeunesse, chacun était heureux de présenter son œuvre et de discuter avec les lecteurs.



QUESTIONNAIRE VENCE PROXIMITÉ

Tisser un lien étroit, écouter les doléances des habitants, favoriser la concertation et les échanges d'idées, Vence Proximité rapproche élus et citoyens pour construire une ville de demain au plus proche des attentes de chacun. Pour mieux vous connaître, Vence Proximité et son réseau de Comités et Référénts de Quartier bénévoles vous proposent de répondre à ce questionnaire. Par avance merci pour votre participation.

à votre écoute...

1/ A quelle adresse habitez-vous ?

2/ Lesquels de ces dispositifs développés à l'usage des Vençois, connaissez-vous ?

- Allo-Mairies
 Référénts de quartier
 Comités de quartier

3/ Connaissez-vous votre référent de quartier bénévole ?

- oui non

4/ Pour vous renseigner sur votre quartier ou sur la Commune, quel moyen choisissez-vous ?

- Contact avec les élus
 Renseignements auprès du service Vence Proximité
 Site internet
 Journal « la Vie de Vençois »
 Presse locale
 Affichage, flyers, documents disponibles dans les lieux municipaux
 Réseaux sociaux (Facebook - Twitter...)
 Autre :

5a/ Etes-vous informés des projets sur la Commune ?

- Oui, très bien Moyennement bien
 Pas vraiment Pas du tout

5b/ Etes-vous informés des projets dans votre quartier ?

- Oui, très bien Moyennement bien
 Pas vraiment Pas du tout

6/ Avez-vous perçu depuis quelques années des changements dans votre quartier ?

- Oui, des améliorations Non, rien de nouveau

7/ Pouvez-vous citer des réalisations récentes dans votre quartier ?

.....
.....

8/ Avez-vous des projets, des souhaits ou des actions à proposer ?

.....
.....

9/ Que diriez-vous de la situation des domaines suivants à Vence ?

	S'est améliorée	N'a pas changé	S'est plutôt dégradée	Et dans votre quartier ?		
	S'est améliorée	N'a pas changé	S'est plutôt dégradée	S'est améliorée	N'a pas changé	S'est plutôt dégradée
Le cadre de vie	<input type="checkbox"/>					
Les services publics	<input type="checkbox"/>					
Le commerce	<input type="checkbox"/>					
La sécurité	<input type="checkbox"/>					
La propreté	<input type="checkbox"/>					
Les transports en commun	<input type="checkbox"/>					
L'incivisme	<input type="checkbox"/>					
La circulation	<input type="checkbox"/>					
Le stationnement	<input type="checkbox"/>					
La voirie	<input type="checkbox"/>					
Les espaces publics	<input type="checkbox"/>					
Les sites sportifs	<input type="checkbox"/>					
Les crèches, les écoles et les centres de loisirs	<input type="checkbox"/>					
Les animations	<input type="checkbox"/>					

10/ Quelles sont vos priorités (de 1 à 5) pour améliorer la vie de votre quartier ?

- La sécurité
Les incivilités
La propreté
Les transports en commun
Le stationnement
L'amélioration de la voirie
La requalification des espaces publics, places...
La réalisation de travaux dans les écoles
Le réaménagement ou la création de jardins, espaces verts et forestiers
Le développement d'animations
Autres :

11/ Quelles réalisations récentes sur la commune avez-vous le plus apprécié ?

- Rénovation de la Villa Alexandrine
 Mise en accessibilité et modernisation de l'Hôtel de Ville
 Développement des cheminements piétons et sécurisation des voiries
 Ouverture de nouveaux services publics (Guichet enfance, Maison de l'Habitat...)
 Embellissement du cadre de vie (fleurissement, aide à la rénovation de façades, création d'espaces végétalisés...)
 Autres

12/ Assistez-vous aux animations et festivités vençoises ?

- Souvent De temps en temps
 Régulièrement Jamais

13/ A quelles manifestations assistez-vous ?

- Nuits du Sud Sainte Elisabeth
 Fêtes de Pâques Fêtes de Noël
 Soirées shopping Autres

14/ Souhaitez-vous que des événements soient organisés dans votre quartier ?

- oui non

15/ Quel type d'événements ?

.....

16/ Souhaitez-vous vous impliquer personnellement dans votre quartier ?

- non oui (si oui merci de joindre vos coordonnées)

COMMENT RENVOYER MON QUESTIONNAIRE ?

1. Déposez-le dans l'urne à l'accueil de la Mairie,
2. Envoyez-le par la Poste à Vence Proximité, Mairie de Vence, Place Clemenceau,
3. Scannez-le et envoyez-le par mail à : venceproximite@ville-vence.fr.

AGENDA : CET AUTOMNE À VENCE

• **Sept-Off Festival de la Photographie Méditerranéenne**

Du 22 septembre au 13 octobre.
www.sept-off.org

• **Ateliers du mercredi au Musée**

Arts plastiques pour les 6/15 ans,
A compter du 3 octobre
Musée de Vence - Fondation Hugues.

• **Visites commentées au Musée**
Visites "tout public" de l'exposition Picasso le samedi à 11h, les 6, 13, 20, 27 octobre
Musée de Vence - Fondation E. Hugues.

• **15^{ème} Rallye du Pays Vençois**
Les 5 et 6 octobre.

• **Forum des Métiers du Conseil Municipal des Jeunes**

Le 6 octobre de 10h à 13h, au Gymnase Candau. Ateliers «Formation en alternance» de 10h30 à 11h30. Rencontres avec les créateurs d'entreprises de 12h à 13h.

• **Formation & distribution de compositeurs individuels**

Le 17 octobre à 17h30 à la Mairie.

• **Vide Grenier du Téléthon**
Le 14 (ou 21) oct, pl. du Grand Jardin.

• **Musique à cœur «La misa Criolla» œuvre mythique**
Le 19 octobre, à 20h30 à la Cathédrale.

• **Spectacle vocal «Les Dissonantes»**
Le 28 octobre, à 18h30 à la Cathédrale.

• **Championnat de danse sportive**
3 novembre, Gymnase Candau.

• **24^{èmes} Rencontres Culture et Cinéma**
Du 7 au 11 novembre. Cinéma Casino.

• **2^{ème} Festival Art et Tolérance**
Du 15 au 17 novembre.

• **Concert des Solistes de l'Orchestre Philharmonique de Nice - Syrinx**
18 novembre - 18h30 à la Cathédrale.

• **Loto du Lion's Club de Vence**
1^{er} décembre - Salle Falcoz.

La Vie de Vençois

Le journal La Vie de Vençois est également consultable en ligne sur www.vence.fr.

Directeur de la Publication et du Pôle Événementiel

et Communication : Stéphane Charpentier

Directrice de la Communication : Corinne Korchia

Rédaction & conception graphique : Patricia Boisard

Impression : Imprimerie Trulli - Vence

ISSN : 1168 4550

Crédits photos : BillionPhotos.com, WavebreakMediaMicro, verkoka, Brad Pict, scusi, kirill, endstern, Reservoir Dots, Rido.

MAIRIE DE VENCE

Place Clemenceau 06140 VENCE

tel : 04 93 58 41 00 - www.vence.fr